



Chapitre 3.2

La prise en compte des différences entre les sexes

Ce chapitre explore les facteurs à prendre en compte dans la planification de l'intégration pour soutenir l'adaptation des rôles sexuels, de l'identité et des relations qui accompagnent souvent l'installation dans un nouveau pays. Il indique aussi les différences en matière de rapports entre les sexes liées à l'exil et à la réinstallation et dont il faut tenir compte lors de la planification de programmes d'intégration dans la société d'accueil.

Pourquoi prendre en compte les différences entre les sexes dans la planification de l'intégration?

Les réfugiés hommes et femmes ont beaucoup de besoins communs, les différences de rôle sexuel et de statut (qui sont présentes dans toutes les sociétés du monde, de différentes façons et à différents degrés)¹ entraînent des différences dans l'expérience de l'exil et de la réinstallation des réfugiés, ces différences devront être prises en compte en planifiant l'intégration.

Certains réfugiés s'installent dans des pays où les rapports hommes-femmes sont comparables à ceux de leur pays d'origine et d'asile, mais beaucoup viennent de sociétés où les rôles sexuels sont plus clairement définies et où l'inégalité hommes-femmes et la ségrégation sont plus accentuées. Tant les hommes que les femmes peuvent avoir besoin d'un certain soutien du point de vue de l'adaptation des rôles sexuels et de l'identité impliqués par la réinstallation.

L'impact des adaptations des rôles sexuels sur les relations entre les hommes et les femmes devra aussi être pris en compte. Dans certains pays d'origine des réfugiés, les hommes ont davantage d'autorité comme chefs du foyer et grandes figures communautaires. À l'inverse, dans les sociétés d'accueil, les femmes peuvent bénéficier de plus de droits et de liberté, notamment sur les questions de famille et de couple comme la propriété des biens, le divorce et les questions conjugales. Elles ont plus de probabilités que dans le pays d'origine d'avoir un emploi salarié et de participer à la vie civique. Ceci peut entraîner des tensions entre les hommes et les femmes dans les familles et les communautés de réfugiés si les femmes acquièrent une plus grande indépendance économique et de nouvelles possibilités dans la société d'accueil.



La prise en compte des différences entre les sexes

Composante du programme d'intégration (voir les chapitres correspondants dans la deuxième partie)

Moyens à envisager :

Placement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> services de soutien familial et communautaire ethnique, conseil sur les transports publics et les traumatismes pour les femmes vulnérables; <input checked="" type="checkbox"/> garde d'enfants pour familles de réfugiés.
Soutien à l'installation et soutien social précoces	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> évaluation et soutien à l'installation au niveau individuel et familial; <input checked="" type="checkbox"/> identifier et offrir un soutien plus intensif à l'installation aux réfugiés vulnérables; <input checked="" type="checkbox"/> réseaux de soutien communautaires, notamment pour les femmes n'ayant pas un emploi salarié; <input checked="" type="checkbox"/> services culturellement adaptés aux familles de réfugiés affectées par la violence familiale et la mutilation génitale féminine (MGF).
Soutien à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> soutien à l'emploi des parents isolés.
Formation linguistique	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> stratégies visant à favoriser la participation des femmes réfugiées.
Orientation	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> comme pour la formation linguistique; <input checked="" type="checkbox"/> fourniture d'informations pertinentes sur la famille et la vie domestique (par exemple services de garde d'enfants, protection de l'enfance, MGF, services et programmes de santé pour les femmes, violence familiale, relations familiales, coutumes et lois); <input checked="" type="checkbox"/> garde d'enfants pour favoriser la participation.
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> questions de sécurité, notamment pour les femmes
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> aide intensive à la recherche d'emploi pour les femmes défavorisées du point de vue de l'emploi; <input checked="" type="checkbox"/> adéquation des cadres législatifs en vigueur pour prévenir la discrimination contre les femmes en matière d'emploi; <input checked="" type="checkbox"/> micro-entreprises à domicile, notamment pour familles ayant des enfants à garder; <input checked="" type="checkbox"/> questions de sécurité affectant l'accès des femmes à l'emploi (par exemple modalités de transport et horaires); <input checked="" type="checkbox"/> disponibilité de services de garde d'enfants.
Soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> soutien aux familles réfugiées pour l'accès aux soins obstétriques en hôpital
Communautés accueillantes et hospitalières	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> information pour la société d'accueil sur les relations familiales et les points forts, les coutumes et les pratiques concernant les femmes réfugiées; <input checked="" type="checkbox"/> favoriser les occasions pour les femmes réfugiées de participer à la vie civique et à la communauté; <input checked="" type="checkbox"/> services communautaires et de loisirs tenant compte du sexe (par exemple séances de piscine réservées aux femmes)
Général	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> faciliter pour les hommes et les femmes le choix du sexe des fournisseurs de services; <input checked="" type="checkbox"/> activités de formation professionnelle et de sensibilisation pour les principaux spécialistes et membres du personnel afin d'augmenter leur capacité à fournir un appui sensible à la spécificité des sexes.

La planification sensible à la spécificité des sexes sera aussi importante pour l'autonomie économique de la famille. La plupart des familles réfugiées, à l'instar des familles de la société dans son ensemble, dépendent de la capacité de travail salarié des femmes et des hommes. Cependant, comme beaucoup de femmes réfugiées proviennent de sociétés où le rôle dévolu aux femmes est la vie domestique, elles peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour effectuer la transition vers un emploi salarié.

Les hommes et les femmes réfugiés apportent des ressources différentes mais également précieuses, tant à la société d'accueil qu'aux tâches d'intégration. Des efforts seront nécessaires pour favoriser comme il se doit les contributions des deux membres du couple. Comme indiqué ci-dessous, ceci représente une préoccupation particulière pour les femmes, qui assument souvent les principales responsabilités dans la sphère domestique et familiale, domaines qui risquent d'être négligés dans la planification de l'intégration lorsque l'accent porte surtout sur l'autonomie financière.

Depuis quelques dizaines d'années, de nombreux pays de réinstallation ont adopté des stratégies visant à soutenir l'égalité des sexes dans l'accès aux ressources publiques comme l'emploi, l'éducation et les loisirs; la participation égale des hommes et des femmes à la vie civique; et la protection des femmes contre la violence dans le domaine public et le domaine privé. La prise en compte du sexe dans la planification de l'intégration peut aider à faire mieux comprendre ces buts aux communautés de réfugiés et faire en sorte que les hommes et les femmes réfugiés aient les mêmes droits et les mêmes possibilités que leurs homologues de la société d'accueil.

L'influence des questions des rôles sexuels sur l'intégration dépend de :

- la catégorie de réinstallation. Les femmes réinstallées qui se trouvent dans une situation de 'femmes vulnérables' peuvent avoir besoin d'un soutien intensif particulier;
- l'ampleur des différences de rôles sexuels et des relations hommes-femmes entre le pays d'origine des réfugiés et la société d'accueil;
- le statut de la famille à l'arrivée et au début de la période de réinstallation. Les femmes n'ayant pas le soutien de leur famille ou d'un partenaire et les hommes seuls peuvent avoir besoin d'une aide plus intensive à la réinstallation.

Planification sensible à la spécificité des sexes: considérations générales

L'adaptation des rôles et des identités

La réinstallation dans un nouveau pays peut comporter des changements substantiels des rôles et de l'identité sexuels. Les hommes réfugiés, dont l'identité est très liée à l'exercice d'un



RÔLE HOMME/
FEMME



L'appréciation des forces et des contributions des femmes réfugiées

LES FEMMES réfugiées apportent des qualités uniques et précieuses aux sociétés d'accueil et amènent des ressources importantes au processus d'intégration. Outre leur formation et leurs compétences professionnelles, les femmes réfugiées, comme leurs homologues de la société d'accueil, assument souvent les principales responsabilités de la sphère domestique et familiale. Elles sont donc un moyen important pour les communautés de réfugiés d'apporter à leur pays de réinstallation des perspectives culturelles

uniques et des compétences relationnelles au niveau familial et communautaire.

L'expérience des organisations d'aide internationale montre que les femmes réfugiées sont des contributrices essentielles des initiatives de développement communautaire et économique dans les situations d'accueil de réfugiés et d'autres situations d'urgence. Cette participation montre bien non seulement les compétences et les qualités des femmes réfugiées, mais aussi leurs compétences de survie et leur motivation face à l'adversité. Dans les

sociétés d'accueil, les femmes réfugiées ont fait la preuve qu'elles étaient prêtes à s'organiser entre elles et avec les femmes de la société dans son ensemble autour de leur expérience commune comme conjointes, mères et maîtresses de maison, ou à parler de leur vulnérabilité commune à la violence et à l'inégalité hommes-femmes. Dans de nombreux pays, ceci a constitué une force importante pour favoriser la compréhension mutuelle et l'harmonie au sein de chaque communauté de réfugiés, et entre elles et la société dans son ensemble.

travail salarié, leur rôle de fournisseurs et leur participation à la vie civique, peuvent éprouver des difficultés particulières à s'adapter à la perte de statut social dont s'accompagne souvent la réinstallation, notamment s'ils sont sans emploi ou dans l'incapacité de travailler dans leur profession antérieure.

Beaucoup de réfugiés réinstallés sont de jeunes hommes seuls venant de sociétés traditionnelles où ils ont été accoutumés à ce que les tâches domestiques comme la cuisine et le ménage soit faites pour eux par les femmes de la famille. Ils peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour apprendre à réaliser eux-mêmes les tâches de la vie indépendante. Les hommes dans cette situation peuvent aussi être confrontés à l'adaptation requise par la perte d'un soutien affectif et à des modèles naturels masculins (comme les pères et les oncles) dont ils bénéficiaient dans le cadre de leur famille élargie dans leur pays d'origine. Des efforts particuliers peuvent être requis pour mettre ces hommes en contact avec d'autres sources de soutien et d'orientation. Au Canada, par exemple, une communauté somalienne a appuyé l'intégration de jeunes hommes réfugiés réinstallés en les mettant en rapport avec des Somaliens plus âgés vivant en famille et installés depuis plus longtemps au Canada. Ces hommes plus âgés ont servi de tuteurs en transmettant aux plus jeunes d'importantes valeurs sociales et culturelles et en leur apportant un soutien pratique et émotionnel.



Les besoins particuliers des 'femmes vulnérables'

LES 'FEMMES VULNÉRABLES', pour le HCR, sont les femmes réfugiées ayant des problèmes particuliers de protection et dépourvues de mécanismes traditionnels de soutien. Les besoins spéciaux des femmes réfugiées qui sont dans cette situation peuvent avoir pour origine la persécution ou des épreuves particulières subies dans leur pays d'origine, durant le voyage ou dans leur pays-refuge². Les objectifs de l'assistance fournie par le HCR aux 'femmes vulnérables' sont :

- fournir une protection internationale par la réinstallation des femmes

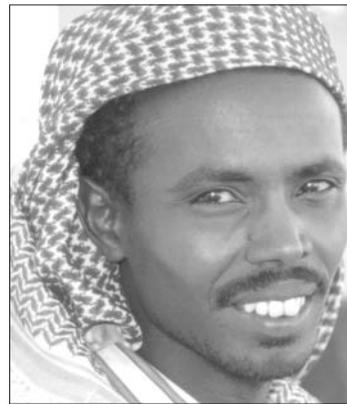
réfugiées particulièrement menacées dans leur pays-refuge;

- faire en sorte que les 'femmes vulnérables' reçoivent des soins spécialisés si nécessaire, et un soutien intensif à leur arrivée dans leur pays de réinstallation, en vue de parvenir à une bonne intégration socio-économique et à l'autonomie.

Les programmes destinés à la réinstallation de réfugiés et de nature humanitaire de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande comportent des volets spéciaux pour les 'femmes vulnérables'. D'autres pays

réinstallent les 'femmes vulnérables' dans le cadre de l'accueil des réfugiés en général. Les 'femmes vulnérables' ont souvent été très traumatisées lors de leur parcours de réfugiées, et peuvent ne pas disposer de ressources personnelles d'intégration comme l'alphabétisation, l'éducation et l'expérience professionnelle. La plupart n'ont pas de soutien familial. Des efforts spécifiques doivent être faits pour identifier les femmes se trouvant dans cette situation par une évaluation précoce, et pour qu'elles reçoivent un soutien plus intensif (voir chapitre 2.3).

Par ailleurs, les femmes font face à de multiples exigences d'adaptation de leur rôle dans leur société d'accueil. Dans beaucoup de pays d'origine de réfugiés, c'est la communauté elle-même qui se charge des tâches domestiques et des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ceci contraste nettement avec l'expérience des femmes dans de nombreuses sociétés d'accueil, où elles n'ont généralement qu'un accès limité au soutien familial et communautaire, où la famille nucléaire est la forme d'organisation familiale dominante et où on met davantage l'accent sur la responsabilité individuelle. C'est pour cela que le soutien social et communautaire sera en particulier important pour les femmes réfugiées au début de la période de réinstallation.



Comme indiqué ci-dessus, beaucoup de femmes auront un emploi pour la première fois et pourront avoir besoin d'un certain soutien pour effectuer cette transition.

Les réfugiées qui sont des femmes seules, séparées ou veuves peuvent devoir faire des efforts supplémentaires d'adaptation si elles ont à assumer pour la première fois le rôle de chef de foyer. Les difficultés de la monoparentalité ont maintenant fait l'objet de beaucoup de recherches dans les sociétés d'accueil³. Ces facteurs, chez les femmes réfugiées, sont aggravés par le stress de l'exil et de la réinstallation⁴.



« À Ottawa, les entreprises technologiques embauchent des femmes pour le montage des appareils : dans de nombreux cas, des femmes ont réussi à trouver un emploi avant leur mari. Du coup, les rôles à la maison ont été inversés. Les maris n'arrivaient pas à supporter ça en plus du reste : être un réfugié, puis être un étranger dans une nouvelle culture très différente, et là, perdre la dignité d'être celui qui amène de l'argent à la famille. Les femmes arrivaient tard, le repas n'était pas préparé, ça causait une dispute... »

Un travailleur en réinstallation

« En Somalie les femmes sont timides et ne peuvent pas demander le divorce à cause des coutumes et des traditions. »

Un réfugié réinstallé



L'adaptation peut aussi être un problème pour les femmes de certaines sociétés traditionnelles où l'identité des femmes est liée à leur relation avec un parent masculin (père, mari ou frère).

Planification de l'intégration centrée sur la famille

Il est important que la planification de l'intégration tienne compte des besoins des réfugiés hommes et femmes considérés individuellement, mais elle doit aussi prendre en compte l'ensemble de la cellule familiale. Les changements des rôles des femmes au début de la période de réinstallation peuvent avoir un impact significatif sur la dynamique de la famille car les hommes réfugiés s'adaptent aux contraintes dont sont l'objet les femmes travaillant hors du domicile et au plus grand pouvoir social et économique de celles-ci.

De même, les changements de rôle affectant les enfants et adolescents réfugiés ont un impact tant sur les hommes que sur les femmes (voir chapitre 3.3). L'autorité des parents réfugiés, en particulier des pères, qui ont traditionnellement le rôle de chef de famille, peut se voir diminuée lorsque les enfants et les adolescents ont davantage de droits et de libertés dans la société d'accueil. Les femmes, notamment celles qui restent au foyer, peuvent être affectées par l'inversion de rôles se produisant souvent lorsque les enfants s'intègrent plus rapidement que les parents.

Ceci montre l'importance de l'adoption par la société d'accueil de stratégies en faveur de l'adaptation des réfugiés, tant hommes que femmes, aux attentes en matière de rôles sexuels, de relations familiales, et de droits et responsabilités des femmes, des enfants et des adolescents dans cette société. Ces points devront faire l'objet d'une attention particulière dans le soutien en début d'installation. Les programmes d'orientation sont aussi l'occasion de fournir aux réfugiés réinstallés des informations sur les questions liées aux rapports hommes-femmes et à la famille dans les sociétés d'accueil (par exemple sur les lois portant sur la violence familiale et sur les droits de propriété dans le ménage).

Comment aider l'intégration des femmes réfugiées de façon holistique

La planification de l'intégration doit refléter et adopter les divers rôles des femmes en tant que conjointes, chargées du foyer, membres de la communauté et salariées. Dans beaucoup de familles réfugiées (comme c'est le cas dans les sociétés d'accueil), les femmes sont responsables de la plupart des tâches domestiques comme la cuisine, le ménage, les soins aux enfants et les autres membres de famille dépendants, et du suivi de la santé physique et mentale du conjoint et d'autres membres de la

famille⁵. Dans ces rôles elles doivent assurer la médiation entre la famille et d'autres services et systèmes, comme les fournisseurs de soins de santé, les écoles et les garderies, et également entretenir les relations entre leur famille et les réseaux sociaux de la société dans son ensemble.

Des efforts particuliers seront nécessaires pour assurer un soutien dans ces domaines et en faveur de l'autonomie financière.

Si elles sont dépourvues de soutien, les femmes qui restent hors du monde du travail peuvent avoir à lutter pour s'intégrer dans la société d'accueil. Les femmes placées dans cette situation sont non seulement vulnérables aux problèmes personnels et psychologiques comme l'isolement social, la dépression et l'anxiété, mais elles sont moins à même d'aider les enfants et les autres membres de la famille à s'intégrer⁶.

Dans un certain nombre de pays, des efforts ont été faits pour rassembler les femmes au foyer réfugiées afin de réduire leur isolement, de favoriser l'entraide et de les encourager à faire face aux obstacles à leur intégration.

Comment répondre aux obstacles à la participation dans les activités d'intégration

Dans certains pays d'origine des réfugiés, les femmes sont socialisées dans un rôle soumis aux hommes. Elles peuvent se sentir mal à l'aise dans un environnement mixte. Les femmes de sociétés pratiquant une ségrégation des sexes et celles qui ont été victimes de violence masculine au cours de leur exil peuvent se sentir menacées ou mal à l'aise lorsqu'elles discutent en présence d'hommes, en particulier si elles abordent le thème des relations hommes-femmes.

L'expérience des pays de réinstallation établis a montré que cela rend certaines femmes réfugiées moins susceptibles de participer à des programmes de formation linguistique et d'orientation, et qu'il peut être difficile de susciter l'apprentissage interactif dans un environnement mixte. On rencontre les mêmes problèmes pour inciter les femmes à être en contact avec le personnel masculin, ce qui est problématique dans les domaines des soins de santé, du soutien social, de l'assistance linguistique, de la formation linguistique et de l'orientation.

À cause des attitudes culturelles, la participation à des programmes d'emploi, de formation linguistique et d'orientation peut ne pas être considérée prioritaire par les femmes elles-mêmes, leur famille ou la communauté de réfugiés. Dans certaines cultures, des interdits spécifiques d'ordre religieux ou culturel peuvent porter sur le travail des femmes hors du foyer.

L'INTÉGRATION EN PRATIQUE

L'aide aux femmes au foyer à Toronto

UN CENTRE pour les victimes de traumatisme et de torture à Toronto a rassemblé un groupe de Somaliennes qui avaient toutes un problème d'isolement dans leur nouveau pays. Le principal but du groupe était l'entraide, mais les discussions ont montré que souvent les femmes restaient à la maison parce qu'elles ne se sentaient pas en sécurité dans la rue de leur nouvelle ville. Au fur et à mesure, le groupe a commencé à réfléchir à des stratégies pratiques pour surmonter ces problèmes.

RÔLE HOMME/
FEMME

« Je n'ai fait que m'occuper des enfants. C'est ça que les femmes sont autorisées à faire là-bas: pas travailler à l'extérieur comme ici. »
Une réfugiée réinstallée



Aide à l'égalité de participation des femmes aux programmes de formation linguistique et d'orientation

CERTAINS PAYS de réinstallation ont essayé d'adapter les programmes de formation linguistique et d'orientation aux besoins des femmes par les approches suivantes :

- l'organisation de réunions et de cours réservés aux femmes, où les femmes peuvent se sentir plus à l'aise pour s'exprimer et pour participer;
- l'offre d'une orientation et d'une formation linguistique par le biais de groupes féminins existants de soutien ou sociaux. Ces programmes incitent à la participation, mais peuvent aussi attirer des femmes pour qui il peut être culturellement inacceptable de participer à un programme d'orientation ou de formation linguistique;
- encourager les communautés ethnoculturelles à concevoir et à assurer des programmes. Par exemple, au Canada, les cours de langue sont

sous-traités à des fournisseurs communautaires, dont des organismes philanthropiques ethnoculturels. Ces organismes ont été en mesure de concevoir des programmes adaptés aux besoins spécifiques des communautés de réfugiés et offrent un environnement d'apprentissage plus acceptable pour les femmes réfugiées et leur communauté;

- faire en sorte que les programmes d'orientation et de formation linguistique abordent les questions d'une importance particulière pour les femmes, comme le harcèlement sexuel, la violence familiale et la discrimination à base sexuelle au travail;
- élaboration de programmes d'orientation sur les questions particulièrement importantes pour les femmes;

- organiser les programmes de façon à ce qu'ils soient accessibles aux femmes (par exemple en prévoyant des sessions le jour plutôt qu'en soirée, offrir des services de transport et de garde d'enfants, offrir des possibilités de tutorat à domicile pour les femmes responsables des soins aux jeunes enfants);
- prendre des mesures pour encourager activement les femmes à participer aux discussions de groupe (par exemple en structurant les discussions de façon à inviter toutes les participantes à s'exprimer, ou en utilisant un vocabulaire non discriminant);
- favoriser la sensibilisation aux questions liées aux différences entre les sexes dans les programmes de formation destinés aux fournisseurs d'orientation et de formation linguistique.

La formation du personnel dans tous les domaines de la planification de l'intégration doit tenir compte du fait que beaucoup de femmes doivent ou préfèrent avoir recours à une femme pour les services. De même, les questions liées aux différences entre les sexes devront être abordées dans les activités de formation professionnelle destinées au personnel de soutien à l'installation et, plus largement, aux intervenants en contact avec les réfugiés réinstallés.

Comment corriger les situations antérieures de désavantage

Du fait de l'inégalité hommes-femmes dans les pays d'origine et d'asile des réfugiés, les femmes réfugiées peuvent avoir moins de chances que les hommes d'être alphabétisées, d'avoir reçu une éducation ou d'avoir occupé un emploi (voir tableau douze).



Tableau douze :
Différences hommes-femmes dans quelques pays d'origine des réfugiés

Pays	Taux d'alphabétisation des adultes (%)		Taux de scolarisation (%)		Revenu annuel brut estimé (%)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Burundi	40,4	56,2	16	21	490	698
Soudan	46,3	69,5	31	36	847	2736
Angola	*	*	21	25	*	*
Rép. Dém. Congo	50,2	73,1	26	37	548	986
Vietnam	91,4	95,5	64	69	1635	2360
Erythrée	44,5	67,3	24	29	571	1107

*Données non disponibles

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement, *Rapport sur le Développement Humain*, 2002. *Deepening Democracy in a Fragmented World*, Oxford University Press, 2002.

Ceci peut les désavantager dans l'accès aux ressources d'intégration. Ce facteur doit être pris en compte dans l'évaluation du niveau requis de soutien à l'intégration. Il faudra aussi tenir compte s'il y a lieu du faible niveau d'alphabétisation et du manque de formation et d'expérience du travail lors de la conception de programmes de formation linguistique, d'orientation et de recherche d'emploi, en se rappelant que beaucoup de femmes réfugiées ont acquis une certaine expérience lors de leur participation informelle au travail dans les camps de réfugiés et d'autres situations difficiles. Elles peuvent avoir besoin d'aide pour faire reconnaître la valeur de cette expérience dans la perspective d'un emploi dans la société d'accueil.

Autonomie financière et familles réfugiées

La plupart des pays sont conscients des avantages de l'aide à l'emploi salarié des femmes. Ces efforts sont notamment importants pour la stabilité économique à long terme des familles réfugiées dirigées par des femmes. L'emploi salarié peut rendre plus rapide l'intégration des femmes réfugiées (grâce à l'apprentissage de la langue et aux contacts sociaux) et prévenir leur isolement chez elles.

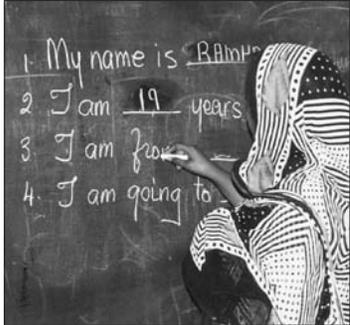
Dans les pays ayant des attentes marquées quant à l'autonomie financière, le potentiel de revenu des deux parents des familles biparentales est pris en compte formellement dans l'évaluation et l'aide à l'installation, et les



« Mes étudiants n'ont même pas levé les yeux. Au début, nos regards ne se croisaient pas, et les femmes, en particulier, parlaient si bas qu'on ne les entendait presque pas. C'était comme si elles n'osaient même pas occuper une place dans la salle ... »

Un enseignant





deux parents sont encouragés à chercher un emploi dès que possible après leur arrivée. Dans certains pays, il existe de fortes attentes envers l'autonomie financière des réfugiés qui sont des parents seuls. Dans d'autres, les réfugiés réinstallés ont accès aux programmes d'aide à l'emploi conçus pour les ressortissants qui sont des parents seuls.

Divers facteurs sont à prendre en compte pour déterminer les attentes concernant l'emploi pour les familles réfugiées biparentales et monoparentales :

- l'adaptation au travail salarié peut être stressante pour certaines femmes, qui ont déjà à faire face à d'autres tâches liées à leur rôle, notamment si elles n'ont jamais travaillé en dehors du foyer. De plus, des études réalisées dans plusieurs pays indiquent que la charge des soins aux enfants et des tâches domestiques sont rarement redistribuées équitablement au sein de la famille lorsque les femmes prennent un emploi salarié⁷. L'organisation de la double journée de travail (salarié et domestique) peut être un facteur de stress supplémentaire pour les femmes réfugiées au début de la période de réinstallation;
- les tâches domestiques et de soins des enfants effectuées dans la famille ont une valeur économique et contribuent à l'autonomie financière de la famille;
- la participation des deux parents (ou des mères seules) à l'emploi salarié au début de la période de réinstallation peut compromettre leur capacité à aider les enfants à s'adapter à leur nouvelle situation;
- l'emploi des deux parents peut exiger le recours à un service de garderie. Comme discuté au chapitre 2.9, ceci peut causer une certaine anxiété dans les familles de réfugiés;
- les femmes ayant peu ou pas d'expérience du travail salarié peuvent avoir besoin d'un soutien plus intensif en matière de placement professionnel;
- la planification de l'autonomie financière peut impliquer les deux membres du couple comme unité. Par exemple, une personne peut occuper un emploi non qualifié de façon à permettre à son conjoint de suivre des études ou une formation, trouver un bon emploi et permettre à son tour au premier conjoint d'étudier.

Les traumatismes des réfugiés

Les pays de réinstallation peuvent avoir besoin de faire des réflexions et des efforts supplémentaires en vue d'approches sensibles aux différences entre les sexes pour offrir aux hommes et femmes réfugiés des services et des programmes d'appui psychologique et à la réinstallation (voir chapitres 3.1, 2.3).



Violence domestique et familles de réfugiés

La violence domestique se produit dans tous les groupes culturels, raciaux et socio-économiques⁸. Cependant, les femmes réfugiées victimes de violence domestique sont un groupe particulièrement vulnérable, car, souvent, elles :

- n'ont pas de soutien familial ou communautaire;
- ne connaissent pas les lois contre la violence domestique dans les sociétés d'accueil;
- ont une plus grande tolérance envers la violence de leur conjoint s'il a été traumatisé dans son parcours de réfugié;
- sont incapables de communiquer dans la langue du pays d'accueil et connaissent peu les ressources disponibles pour se dégager d'une relation de couple violente (par exemple l'hébergement et le soutien à l'emploi);
- ont des difficultés à avoir accès au soutien social et juridique à cause des

différences de langue et de culture;

- hésitent à faire intervenir la police et les acteurs judiciaires dans les affaires de famille parce qu'elles ont eu une expérience négative de ces services dans leur pays d'origine;
- ne connaissent pas les conséquences de l'intervention des services policiers et judiciaires⁹.

Beaucoup de femmes réfugiées viennent de sociétés traditionnelles où de forts interdits culturels pèsent sur la séparation et divorce. La pression exercées sur les femmes pour assurer la cohésion du foyer peut aussi être particulièrement forte du fait des traumatismes et des déménagements qu'elles ont connus.

Les femmes qui éprouvent des difficultés psychologiques dues à leur expériences traumatiques peuvent aussi avoir peur d'être seules. Certaines femmes préfèrent une

mauvaise relation à l'absence de relation.

L'exploration des stratégies plus larges pour la prévention et le traitement de la violence domestique dans les communautés culturellement diverses dépassent le cadre de ce manuel. Cependant, dans le contexte de l'intégration, les programmes d'orientation devront fournir aux hommes et femmes réfugiés des informations sur la législation ayant trait à la violence familiale et aux services et soutien disponibles aux familles qui en sont affectées. Les questions de violence domestique touchant les communautés de réfugiés doivent aussi être abordées dans les activités de formation professionnelle visant les travailleuses et travailleurs d'aide à l'installation, en particulier de la police qui sont en contact avec les réfugiés réinstallés.



Le soutien aux femmes et aux communautés de réfugiés affectées par la mutilation génitale féminine

Selon la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, la mutilation génitale féminine (MGF) « couvre toutes les procédures faisant intervenir l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes ou d'autres blessures des organes génitaux féminins, que ce soit pour des raisons culturelles ou d'autres raisons non thérapeutiques¹⁰ ».

La MGF est pratiquée dans environ 28 pays d'Afrique et dans certains pays d'Asie et du Moyen-Orient. Plusieurs pays d'origine des réfugiés sont concernés¹¹. Les complications de la MGF sous forme de troubles pelviens, urinaires et menstruels, bien que non systématiques, sont fréquentes¹².

Les femmes qui en souffrent auront besoin de soins spéciaux pendant la grossesse, et pendant et après l'accouchement. Certaines femmes ne font pas de rapprochement entre ces complications et la MGF, et la voient comme faisant partie du fait d'être femme.

Les effets psychologiques peuvent être des réactions au traumatisme de la MGF, de l'anxiété et des symptômes dépressifs, et des troubles de la sexualité¹³. Cependant, leur cause est controversée : certains accusent la MGF, d'autres les problèmes de réinstallation (par exemple

la réaction de la communauté d'accueil et les conflits entre générations).

La MGF est approuvée dans les communautés qui en sont affectées comme un rite d'initiation, comme un élément fondamental de l'identité féminine, et (à tort) comme un facteur positif de santé pour les femmes.

Certaines familles peuvent vouloir faire subir la MGF à leurs filles. Ceci peut poser un dilemme pour les pays d'accueil qui se sont engagés à respecter les pratiques culturelles des communautés de réfugiés mais sont préoccupés par la pratique de la MGF. L'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la Population ont publié en 1997 une déclaration commune qui confirme que la mutilation génitale féminine, ou circoncision féminine, est nocive et universellement inacceptable¹⁴, appelle à l'élimination inconditionnelle de cette pratique sous toutes ses formes. Tout en notant que la MGF persiste comme pratique traditionnelle très ancrée, la déclaration indique que les cultures sont en évolution constante, et qu'elles peuvent s'adapter et se réformer. Cette déclaration fait suite à plusieurs accords internationaux visant l'élimination de la MGF.

La MGF (que l'on pense qu'elle sera effectuée dans le pays d'accueil ou ailleurs)

est interdite dans un certain nombre de pays de réinstallation, au titre de la législation de protection de l'enfance et/ou de la législation criminelle. Cependant, certains réfugiés réinstallés peuvent ne pas en être informés.

La prévention de la MGF dans les sociétés d'accueil est une question complexe et délicate. Il se peut que les communautés concernées s'y opposent si elles pensent que cette interdiction représente un manque de respect pour leurs pratiques culturelles. On a aussi avancé que l'interdiction légale peut n'aboutir qu'à inciter à pratiquer la MGF clandestinement et dans des conditions dangereuses. Les partisans de ce point de vue prétendent qu'il y a davantage de chances de parvenir à un changement positif par l'éducation des communautés de réfugiés. D'autres, cependant, soulignent les effets sur les femmes et les jeunes filles et l'engagement pris au niveau international à éliminer cette pratique. Certains pays ont adopté une stratégie double comportant à la fois la législation et l'éducation des communautés de réfugiés, suivant l'idée que la législation communique un message important tant symbolique que concret, à savoir que cette pratique est inacceptable.

Les facteurs suivants sont à prendre en compte dans



la planification des programmes d'intégration :

- un soutien intensif à l'installation peut être nécessaire pour les femmes affectées par la MGF afin qu'elles aient accès à des services de santé appropriés et adaptés, en particulier lorsqu'elles ont besoin de soins gynécologiques et obstétricaux.
- Il est possible de prendre des mesures pour prévenir la pratique de la MGF dans la société d'accueil.
- Les communautés de réfugiés qui en sont affectées auront besoin d'informations culturellement sensibles, dans leur propre langue, sur les services disponibles, les effets physiques et psychologiques de la MGF sur les femmes et les jeunes filles et, s'il y a lieu, les lois relatives à la MGF.
- Certaines sociétés d'accueil ont créé des programmes de soutien aux femmes affectées par la pratique de la MGF.
- Les travailleurs bilingues et biculturels du pays d'accueil ont joué un rôle important dans l'aide aux femmes affectées par la MGF et dans le conseil aux fournisseurs de soins de santé et aux travailleurs des services de soutien.
- Il est utile de disposer de documentation et de formation professionnelle destinées aux fournisseurs de soins de santé afin qu'ils soient au courant du problème, qu'ils répondent de façon judicieuse aux femmes affectées et à leur famille, qu'ils assurent les soins adéquats et qu'ils comprennent la situation légale et leurs obligations (s'il y a lieu) sur ce plan.
- Les fournisseurs de soins de santé de la société dans son ensemble auront besoin d'avoir accès à une assistance technique sur le traitement adéquat des conséquences physiques, sociales et psychologiques de la MGF. Il faudra désigner un organisme qui en sera responsable (par exemple un hôpital spécialisé de redirection pour les femmes, ou les services d'obstétrique et de gynécologie).
Il est crucial que les pays d'accueil impliquent les communautés de réfugiés concernées dans l'élaboration de stratégies visant à prévenir la MGF et à soutenir les personnes qui en sont affectées.



Les femmes peuvent être réticentes à révéler les cas de violence sexuelle à cause de la honte et de la peur d'être ostracisées par leur partenaire et par la communauté. Étant au service des autres membres de la famille, elles peuvent avoir l'impression de ne pas pouvoir s'occuper de leurs propres problèmes psychologiques, en particulier si leur conjoint ou leurs enfants éprouvent des difficultés lors de leur réinstallation.

Beaucoup de femmes, notamment celles qui ont un profil de 'femmes vulnérables', sont restées une partie de leur parcours de réfugiée sans la 'protection' d'un conjoint masculin. Certaines études indiquent que durant ces périodes, ces femmes ont été particulièrement vulnérables aux traumatismes et ont rencontré des problèmes physiques supplémentaires comme réfugiées¹⁵. L'incidence du viol et d'autres formes d'agression sexuelle contre des femmes réfugiées a été bien étudiée¹⁶. La souffrance morale liée au déplacement forcé peut aussi avoir un impact particulier sur les femmes réfugiées car le foyer et les réseaux familiaux et communautaires font partie intégrante de leur rôle comme femmes au foyer et au service de la famille¹⁷.

Les hommes réfugiés, dont la force émotionnelle est plus directement liée à leur identité masculine, peuvent être réticents à admettre des problèmes psychologiques de peur que ce ne soit interprété comme un signe de faiblesse. Comme leurs homologues dans les sociétés d'accueil, les hommes réfugiés peuvent aussi être moins susceptibles que les femmes à parler de leurs difficultés émotionnelles à leurs réseaux de soutien informels ou aux spécialistes.

La sécurité des femmes réfugiées

Dans les sociétés d'accueil, les femmes réfugiées, en particulier celles qui sont seules, séparées ou veuves, peuvent se sentir plus vulnérables aux menaces envers leur sécurité personnelle du fait du manque de familiarité, de difficultés linguistiques ou d'une certaine hostilité de la communauté d'accueil, et de la limitation de l'accès à des ressources comme un logement sûr, des moyens de transport personnels et des moyens de communication.

La sécurité des femmes réfugiées sera un point important à prendre en compte dans les décisions de placement, dans l'aide à l'emploi et dans la planification des horaires et des lieux des programmes de formation linguistique et d'orientation.